SALAH EDDINE EL MAMOUNI 1 ALLÉE DE LA BOHEME 93160 93160 Noisy le Grand

> Madame Luisa VELASTEGUI 1 ALLÉE DE LA BOHEME 93160 93160 Noisy le Grand

Objet : demande de congé d'un logement meublé Lettre recommandée avec avis de réception

Madame,

Je vais prochainement quitter le logement meublé dont je suis locataire.

L'article 25-8 de la loi du 6 juillet 1989 relative à l'amélioration des rapports locatifs, précise :

«Le locataire peut résilier le contrat à tout moment, sous réserve du respect d'un préavis d'un mois, y compris lorsque la durée du bail est réduite à neuf mois. »

Cette disposition s'applique donc dans ma situation, et ce même si des clauses au contrat diffèrent.

Le congé prendra effet 1 mois après la date d'accusé de réception du courrier recommandé.

Afin de convenir ensemble d'une date pour vous remettre les clés du logement et réaliser ensemble l'état des lieux, je vous informe que le déménagement est prévu le 25 juillet 2024.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Noisy le Grand, le 28 juin 2024

SALAH EDDINE EL MAMOUNI